

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 14 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le quatorze du mois de Avril

Membres en exercice :	29
Membres présents :	22
Procurations :	6
VOTES :	28
POUR :	28
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	07/04/23

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. RODRIGUEZ C. GALANTINI V. JOURDAN E. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. FERAUD S.

PROCURATIONS :

BRUNET Michel	à	SPAGNOU Daniel
PICHON Hugo	à	CODOUL Bernard
MUNS Anthony	à	LAUGIER Nicolas
JAFFRE Sylvain	à	FERAUD Stéphanie
SEBANI Stéphanie	à	CLEMENT Jean-Louis
ODDOU Sylvia	à	PAYAN Léa

ABSENT EXCUSÉ : M. DERDICHE Cyril

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2023-05-20-SG

OBJET : Motion contre la suppression des guichets SNCF dans le 04

La Direction régionale SNCF PACA est sur le point de présenter un nouveau projet de réduction des guichets permettant la vente des billets de train dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les gares de Digne (fermé), Sisteron et La Brillanne (ouverture 2 heures par jour) sont concernées par cette suppression. Ainsi, seule la gare de Manosque conserverait un guichet ouvert au public dans notre département.

**Ainsi fait et délibéré,
Le Conseil Municipal à L'UNANIMITÉ**

CONSIDERE que cette nouvelle réorganisation qui aura pour conséquence de saturer le guichet de Manosque est insupportable pour les usagers et pour notre département rural qui est, une fois de plus, mis à mal par la continuelle disparition des services publics, portant ainsi gravement atteinte aux droits des usagers, à l'emploi et à l'économie de notre territoire.

SOUHAITE ALERTER Monsieur le ministre de la Cohésion des Territoires Christophe BECHU ainsi que Madame la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales Dominique FAURE, afin qu'ils demandent à la Direction régionale de la SNCF de revenir sur ce projet de réorganisation afin de garantir à la population bas-alpine, un service public décent auquel elle est en droit d'attendre.

Pour copie conforme,
Le Maire,
D.SPAGNOU